(notes p^r l'éloge de J. L. Petit.) 1

Notes

Louis n'étant encore que simple membre de l'académie royale de chirurgie lorsqu'il prononça cet éloge de J. L. Petit, il était à peine âgé de 27 ans, et venait d'être nommé professeur de physiologie au collège de chirurgie de Paris; l'académie ~~dont il faisait partie depuis un petit nombre d'années~~ cependant le comptait déjà parmi ses membres les plus distingués; Morand, auquel il devait plus tard succéder ~~qui~~ avait été secrétaire général de la compagnie de 1731 à 1739 et ~~qui~~ en cette qualité il avait prononcé ~~...~~ les éloges de Maréchal, de Legendre, et de Dufresnoy puis ceux de Duparc et de Petit le fils; il avait paru suffisant tant qu'il n'avait pas été question de publier les mémoires de la compagnie mais en 1739 il fallut s'en occuper et alors on ~~reconnut~~ avait reconnu son incapacité; Morand fut donc obligé une première fois d'abandonner la place de secrétaire, mais il fit ses conditions, et on le nomma directeur de la compagnie pour ~~1740~~ 1739 et Malaval [illegible] vice directeur c'est alors que J. L. Petit fut nommé secrétaire. Ce grand chirurgien n'avait accepté les fonctions que pour une année car l'année suivante, 1740, Quesnay fut nommé secrétaire.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N
ARC 1 d 2' n° 23

(Notes J. L. Petit)

Dès ~~toutefois~~ pendant son court secrétariat, J. L. Petit avait prononcé dans la séance du 26 mai les éloges de Dargeat et Bourgeois.

C'est donc pendant le secrétariat de Quesnay que Louis prononça son éloge de J. L. Petit ; Quesnay était un homme de grand esprit, fin courtisan, savant économiste, presque toujours à Versailles, dans son entresol du palais et très rarement ~~jamais~~ à Paris. Il était donc continuellement suppléé dans ses fonctions de secrétaire par son gendre le ~~[illegible]~~ [illegible] Hévin, mais il fit ce qu'on attendait de lui, on ne l'avait nommé que pour publier le premier volume des mémoires de la compagnie et c'est ce qu'il fit en 1743. Les séances de l'académie étaient désertes à cette époque très peu fréquentées, je vois dans les procès verbaux que souvent le nombre des présents n'allait pas au delà de 12 ou 15 et que pour remplir le temps, on lisait dans la première moitié des séances des passages d'ouvrages imprimés ; on semblât ~~réserver~~ les travaux pour les séances publiques ; ainsi dans cette solennité de 1750 où fut lu l'éloge de J. L. Petit, Ledran avait communiqué un mémoire sur les rétentions d'urine,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

(Notes de l'auteur)

Foubert un mémoire sur les fistules à l'anus, et au périnée; Moreau une observation d'une grossesse extra utérine; Puzos bien que président avait lu un mémoire sur la manière d'attendre après l'accouchement; Bellocq avait la description d'un instrument pour arrêter les hémorrhagies après l'opération de la fistule à l'anus; et enfin Delamotte avait présenté deux autres instruments, l'un pour abaisser la langue, l'autre pour scarifier et charger d'autres [illegible] de gorge gangréneux.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C N

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE